AUX ENFANTS DE LA PREMIERE COMMUNION

ENFANT, bientôt un bonheur sans mélange
Te sourira dans l'ombre du saint lieu.
Pour le chanter que n'ai-je une voix d'ange !
Enfant, bientôt, tu recevras ton Dieu !

Tu lui diras : « Seigneur, mon Dieu, mon Père,
Venez à moi, vous aimez les petits !
Quand, pauvre et seul, vous passiez sur la terre,
Maître divin, vous nous avez bénis ! »

Tu laisseras, sous ta blanche parure,
Chanter ton cœur comme un oiseau des cieux :
Le doux Jésus aime d'une âme pure
Les chants d'amours et les élans pieux.

Tu laisseras s'envoler ta prière
Pour tes aimés de la terre et du ciel ;
Son aile ira, brillante de lumière,
Se reposer aux pieds de l'Eternel.

Les Séraphins, dont le cœur est de flamme,
Entonneront le cantique d'amour,
Et, doucement, ils baiseront ton âme,
Oiseau captif au terrestre séjour.

Enfant, ta joie à nos larmes fait trêve.
Mais ce beau jour, tu le verras finir !...
Hélas ! hélas ! le bonheur est un rêve,
Nous n'en gardons qu'un touchant souvenir.

Vin de messe et cierges

LES personnes autorisées à faire le commerce du vin de messe et des cierges dans le diocèse de Montréal, sont priées de venir se procurer à l'archevêché, AVANT LA FIN D'AVRIL, le renouvellement annuel de leur autorisation.

Elles doivent s'adresser pour cela à M. le chanoine Martin. Heures de bureau : 9 à 12 heures du matin ; et 2 à 4 heures de l'après-midi.